

Nos élus (mandat 2014-2020)

Commissions à la Communauté de Communes Chartreuse Guiers :

Charlotte DUPONT : Commission équipement et activités sportives et culturelles

Stéphane GUSMEROLI : Commission Aménagement de l'espace

Benoit LAVAL : Commission Développement touristique

Commissions communales et délégations :

Charlotte DUPONT

Vice-Présidente du CCAS (Commission Communale d'Aide Sociale)

Commission d'Appel d'Offres et Commission d'Ouverture des Plis

Commission Sport et Associations

Commission Social, Ecole, Jeunesse, Culture

Stéphane GUSMEROLI

Commission Réseaux, travaux et services techniques

Commission Urbanisme et PLU

Commission Finance, Budget, Personnel, cimetièrre

Suppléant Commission d'Appel d'Offres et Commission d'Ouverture des Plis

Benoit LAVAL

Commission Environnement, développement durable, agriculture, forêt, sentiers...

Commission Economie, Tourisme, Commerce, Artisanat, Communication

Nos élus étaient candidats à d'autres délégations (SIVOM, SIVU, ...), mais la majorité municipale n'a pas souhaité réaliser d'ouverture en ce sens.

Nous déplorons le fait qu'aucune commission n'ait été réunie à ce jour (à l'exception des obligatoires commissions urbanisme et appel d'offre).

Permanence de nos élus tous les 1ers samedi du mois en Mairie, sur RDV préalable.



Charlotte DUPONT
charlottedupont@hotmail.com



Stéphane GUSMEROLI
gusmeroli.stephane@orange.fr



Benoit LAVAL
benoit@benoitlavalchartreuse.fr



**CHARTREUSE
DYNAMIQUE**

NOS VALEURS

Transparence

Communication

Optimisme

Cadre de vie

Diversité

Ecoresponsabilité

Respect de l'authenticité

**Réunion publique
CHARTREUSE
DYNAMIQUE
6 novembre 20h30**



EDITO

L'association « CHARTREUSE DYNAMIQUE » (loi 1901) regroupe les personnes qui ont la volonté de continuer de s'investir pour notre village, en s'appuyant sur les résultats du travail d'échange et de réflexion créé pendant toute la période électorale, ainsi que sur l'expérience tirée chaque jour par les trois élus de la liste Chartreuse Dynamique, dans l'exercice de leur fonction au sein du Conseil Municipal.

Elle vise à :

- porter les idées proposées par notre liste et soutenir nos trois représentants.
- suggérer des actions simples, peu coûteuses et efficaces pour leur réalisation.
- informer les habitants sur les décisions et projets votés aux conseils municipaux et intercommunaux.
- aborder les sujets de la commune avec le regard de Chartreuse Dynamique et les exposer à la discussion et à la réflexion citoyennes, à travers des réunions où chacun est invité, sans être forcément adhérent.
- soutenir les bonnes initiatives des élus de la majorité.

L'association est donc ouverte à tous dans l'esprit de la démocratie participative. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre premier bulletin d'information.

Olivier Jeantet
Trésorier

Martine Revol-Desprat
Présidente

Jeanne Gerondeau
secrétaire

Comment adhérer à l'association ?

Vous souhaitez nous rejoindre pour discuter et débattre avec nous et faire profiter Saint Pierre de vos idées ? Rien de plus simple, il suffit :

1. de remplir le bulletin d'adhésion présent à l'adresse internet :

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

2. puis de le transmettre à l'association avec un règlement de la cotisation correspondante.

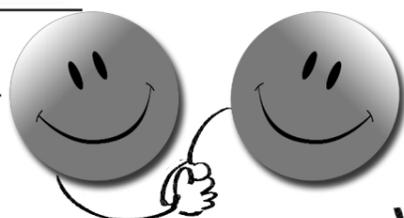
Trois types d'adhésions sont proposés :

- Sympathisant pour soutenir l'association et/ou participer ponctuellement
- Membre actif pour s'investir dans les groupes de réflexion
- Bienfaiteur pour aider financièrement

Pour profiter de nos informations, abonnez-vous à notre blog depuis :

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

Ou nous écrire à l'adresse : projet@chartreusedynamique.com



**N'hésitez pas
à nous interpeler
pour faire part
de vos suggestions
ou participer
à nos réunions
même si vous n'êtes
pas adhérents**

SOMMAIRE

- Analyse du budget
- Point sur le SIVU
- Les titres sur le blog
- Aménagement Plan de ville
- Espace pique-nique aux Essarts
- Aménagement piéton à la Diat
- Nos élus
- Comment adhérer à Chartreuse Dynamique



Analyse du budget

Le budget 2014 voté le 28 avril : 3 078 245€ est composé de 1 367 045€ pour l'investissement et de 1 711 200€ pour le fonctionnement.

• Les investissements sont répartis comme suit : CTM (1M €), pistes de VTT (56 000€), BMX (20 000€), Cantine (10 000€), Maison du parc (5 400€)

Et conduisent à un emprunt de 600 000€.

• Les frais de fonctionnement : la masse salariale augmente avec le recrutement d'un directeur technique (21 000€), Les élus perçoivent une indemnité supérieure de 26% à celle allouée à leurs prédécesseurs. Le volume des indemnités augmente de 13.500€.

En juillet, le budget 2014 est révisé.

• Avec des nouveaux investissements : Ajout au projet cantine (415 000 €), ajout au BMX (15 000€), études plan de ville (10 000€), étude ancienne mairie (10 000€), rénovation front de neige (9000€), mobilier salle du conseil (5700€), PLU (5000€), Cimetièrre (4000€), Mobilier urbain (3700€), cabane de Bellefont (3500€), Terrain parking (3000€)

• Nouvel emprunt de 270 000€ sur 30 ans.

Notre analyse :

• *Aucun provisionnement pour les pertes du SIVU.*

• *Des gros investissements (CTM, cantine scolaire), décidés à la hâte, qui engagent financièrement la commune sur de très nombreuses années et rendent quasiment impossible la réalisation d'autres projets, même plus modestes, à court terme*

• *Nous proposons de prendre le temps d'élaborer une programmation, sur la durée du mandat, des investissements, en considérant les besoins et les projets dans leur globalité, sur plusieurs années, et non morcelés.*

• *Faire appel à une expertise comptable permettrait de rationaliser le budget.*

A Saint Pierre, tout juste 1 % des investissements sont «autofinancés», alors qu'une situation financière saine imposerait un taux d'environ 20 %.

Point sur le SIVU

Chiffres du SIVU – Remontées mécaniques :

• L'exercice 2013 du SIVU a engendré un déficit comptable d'env. 300.000€, malgré une météo normale.

• Le budget prévisionnel du projet de télésiège du Planolet et aménagements annexes était de 2.013.000€. Le réel des dépenses est de plus de 2.500.000€, soit un dépassement de budget de plus de 500.000€.

• Pour combler le dépassement des dépenses, deux prêts d'un total de 800.000€ ont été contractés, en plus du prêt de 600.000€ effectué au début du projet. L'ensemble de ces deux prêts est déjà consommé.

• Questionnement : comment et pourquoi emprunter 800.000€ en investissement pour un dépassement de budget de 500.000€ ?

Pour décembre 2014, il est prévu au budget d'environ 500.000€ de chiffre d'affaire, afin d'équilibrer le budget. En décembre 2013, il y a eu env. 150.000€ de recettes.

Nous ne sommes pas dans l'opposition permanente. nous avons voté «pour» à 80% des délibérations.



Le dernier article du blog : Rythmes scolaires : « Il n'y a pas d'activité de proposées à proprement parler. On s'est donné jusqu'à décembre pour en mettre en place. » F. Rossi (CM du 08/09)

Autres sujets traités sur le blog

Extrait des sujets déjà abordés sur notre blog. N'hésitez pas à le consulter ou nous interpeller pour avoir plus le détail !

- Point sur la réforme des rythmes scolaires
- Compte-rendu : réunion Mairie - Associations 14 juin 2014
- Positionnement : nouvelles modalités de la réforme des rythmes scolaires
- La salle de restauration scolaire relancée !
- Conseil municipal du 04/06/14 : Décisions votées à l'unanimité
- Relevé du CM du 4 juin 2014: un CM tendu avec 2 suspensions de séances
- Nos élus interdits de consulter les documents municipaux !
- « Coup de peinture » pour une activité massage à la piscine
- «Le futur Centre Technique Municipal peut être transformé en salle de spectacle»
- Le Maire et les adjoints augmentés de 26%

3 projets élaborés par nos élus et l'équipe CHARTREUSE DYNAMIQUE et proposés au Maire et au Conseil Municipal

Notre proposition d'aménagement Plan de ville

L'aménagement du plan de ville et la dynamisation des commerces nous semblent fondamentaux.

Avant de mener une réflexion plus en profondeur, nous avons proposé le projet d'aménagement léger pour parer au plus pressé, à moindre coût (projet réalisé en concertation avec les commerçants du plan de ville).

La partie aménagement du front de commerces semble avoir séduit une partie des adjoints qui ont évoqué le fait de reprendre ces idées lors de la dernière réunion publique.

Pour plus d'information, consultez notre blog ou nous demandez la fiche projet. www.chartreusedynamique.org. Rubrique «Fiches Projets».

Notre projet d'aménagement de l'espace pique-nique aux Essarts

Aux Essarts, la gare d'arrivée de l'ancien télécabine est devenue une verrue dans la zone la plus centrale de la station. Sa situation privilégiée et sa structure en bon état devraient permettre de la transformer à moindre frais en aire de pique nique intérieure

Pour plus d'information, consultez notre blog ou nous demandez la fiche projet. www.chartreusedynamique.org rubrique «Fiches Projets».



et extérieure, puis, dans le futur, en salle hors sac avec terrasses et divers services. Ce bâtiment est à mi-chemin entre le stade de neige enfants et les centres de vacances de la ville de Balaruc et de Givors, soit 150 mètres.

Notre projet d'aménagement piéton sécurisé à la Diat

A la Diat, le cheminement piéton est devenu mal adapté, particulièrement sur environ 150 mètres où il faut emprunter le bord de la route dans un virage sans visibilité. Le problème est un vrai enjeu de sécurité routière.

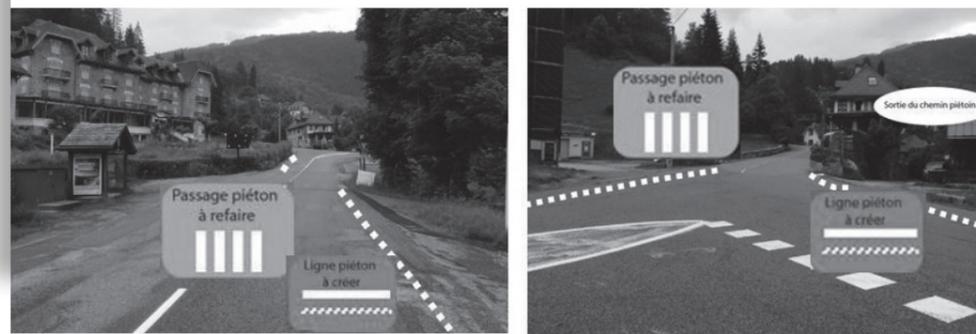
Nous avons réfléchi à un projet simple, et efficace.

L'axe majeur du projet est de réaliser un che-

minement en bord de route, selon le même procédé que la rampe qui relie le plan de ville au télécabine.

La réfection des passages piétons, et la mise en place de bandes de passages piétonniers en bord de route sont un aménagement complémentaire assez simple à réaliser et qui compléterait le dispositif.

Pour plus de détails, nous demander la fiche-projet ou consulter sur notre blog : <http://www.chartreusedynamique.org/2014/06/proposition-de-projet-amenement-pieton-securise-la-diat.html>



Info dernière minute : les 3 projets ont été abordés à la demande de nos élus lors du CM du 08/09/14. Il a été répondu par le Maire les éléments suivants. Le projet d'aménagement du plan de ville a été en partie accepté pour l'espace piéton et réalisé cet été. Le projet des Essarts n'est pas réaliste parce que à l'aval de la station intermédiaire [notre avis : pourtant les enfants des centres de vacances de Balaruc et Givors le font deux fois par jour et il est possible de récupérer le TK du Platet, et le coût du projet est faible et il vaudrait mieux cela que rien]. Pour le problème piéton de la Diat, il y a selon le Maire « peu de voiture qui vont trop vite dans le virage » et un chemin serait réalisable par l'arrière depuis l'aire de camping-car jusqu'à la Diat [notre avis : cela ne répond pas aux problématiques des riverains de faire un chemin à l'écart, et dans quels délais...Nous allons organiser une consultation des riverains].

